

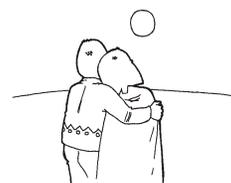
# Concernant les sacrements

## Pardon - Eucharistie

Les enfants qui s'inscriront pour la première fois aux parcours de Formation à la Vie Chrétienne, débuteront un cheminement d'un minimum de 4 ans peu importe l'âge de l'enfant (voir texte de Mgr Simard sur le site web de la paroisse sous l'onglet catéchèse). Depuis l'application des nouvelles orientations pastorales touchant la formation à la vie chrétienne des enfants, toutes les paroisses du diocèse ont pris le tournant vers les 4 années de formation. Plusieurs paroisses, dont celles de notre région pastorale, ont opté pour le calendrier suivant : la première année d'inscription sera une année de catéchèse générale; la 2<sup>e</sup> année, l'enfant sera invité à vivre le sacrement du Pardon; la 3<sup>e</sup> année l'Eucharistie et la 4<sup>e</sup> année la Confirmation.

### **Pour le sacrement du Pardon**

Votre enfant sera invité à vivre ce sacrement dans la 2<sup>e</sup> année de catéchèse. Cette année, la catéchèse et la célébration aura lieu le dimanche 9 avril à 14h au sous-sol de l'église de St-Lazare. Seuls les enfants inscrits en 2<sup>e</sup> année seront admis à cette célébration.



### **Pour le sacrement de l'Eucharistie**

Votre enfant est invité à vivre le sacrement de la première des communions dans la 3<sup>e</sup> année de catéchèse. La catéchèse parents-enfants aura lieu le mardi 2 mai à 19h dans l'église St-Joseph à Les Cèdres. La célébration de la première des communions aura lieu les samedis 6 et 13 mai à 17h à St-Lazare ou les dimanches 7 et 14 mai à 9h aux Cèdres ou 10h30 à St-Lazare à votre choix.



### **Mon enfant est-il obligé de suivre les parcours?**

**Oui**, étant donné qu'il n'y a plus aucun enseignement religieux qui se fait à l'école, les paroisses offrent des parcours de Formation à la Vie Chrétienne afin d'aider les enfants à découvrir, connaître et aimer Jésus Christ et à grandir dans la foi.



### **Quel est notre responsabilité en tant que parents?**

Votre responsabilité est de participer aux 4 rencontres prévues pour les parents et les enfants en cours d'année; respecter le calendrier et l'horaire intégral des rencontres; motiver votre enfant et vous intéresser à ce que votre enfant vit durant les rencontres.

